

# Cyber Solution 360°

## Une solution unique de cyber sécurité pour les PME

En matière de cyber risques, beaucoup de PME restent à l'écart des solutions de sécurité et d'assurance du marché car aucune ne répond pleinement à leurs contraintes.

Le Cabinet Maubourg Entreprise, Swiss Re Corporate Solutions et la start-up OZON commercialisent une offre globale combinant des services de cyber sécurité et une assurance cyber : Cyber Solution 360°.

### Une souscription en ligne ultra simplifiée

La souscription n'est soumise à aucun questionnaire d'évaluation des risques : l'effectif de la société et le chiffre d'affaires suffisent pour avoir un devis.

L'absence de questionnaire dans le processus de souscription est soumise à l'adhésion au système de cyber sécurité d'OZON. Celui-ci assure à l'entreprise une protection non intrusive, administrée par ses équipes techniques 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 et qui évolue en temps réel au fur et à mesure que de nouvelles menaces sont identifiées.

### Périmètre de l'offre CyberSolution 360° :

- PME de 5 à 250 salariés,
- Chiffre d'affaires inférieur à 50 millions d'euros,
- Aucune surprime ni limitation de garanties en cas d'incidents antérieurs.

### Services cyber sécurité de la société spécialisée OZON

- **Technologies 100% européennes**
- 
- **Un système transparent et dynamique.** Aucune donnée de l'entreprise n'est confiée à Ozon. Seuls les flux sont analysés pour détecter les menaces, sans ralentissement perceptible. Son tableau de bord permet à l'entreprise de visualiser en temps réel son travail de filtrage
- **Sécurité du site web, des emails et des postes de travail.** Le trafic web du site et les emails sont analysés en temps réel pour assurer une protection contre les attaques malveillantes (injection, déni de service, malwares, phishing, etc.).

## **Garanties de cyber assurance de la compagnie Swiss Re Corporate Solutions**

### **- Gestion d'un incident :**

- Prise en charge des Frais d'expertise informatique (IT Forensic) et d'enquêtes administratives, des frais de conseils juridiques, ainsi que des frais de reconstitution des données et les sanctions administratives.

- Prise en charge sans franchise des frais de notification, et de communication, de gestion des médias.

### **- Dommages subis par l'assuré :**

- Les pertes d'exploitation et les frais supplémentaires.

- Les frais liés à l'extorsion ou la tentative d'extorsion, ainsi que les frais de consultant et de communication consécutifs.

### **- Dommages causés aux tiers**

Les dommages et intérêts ainsi que les frais de défense relevant de votre responsabilité civile.

## **Vous souhaitez un devis ?**

Contactez notre Directrice Entreprises

☎ 01.42.85.80.00

✉ [l.voisin@maubourg-entreprise.fr](mailto:l.voisin@maubourg-entreprise.fr)